

Une campagne vise à augmenter le nombre des places d'apprentissage de 10% en deux ans. Pour y parvenir, des conseillers visitent les entreprises pour discuter de leurs besoins et de leurs préoccupations en matière de formation.

Des conseillers font du porte-à-porte dans les entreprises genevoises pour parler formation professionnelle

Vous êtes une PME genevoise et vous avez pignon sur rue? Vous pourriez prochainement recevoir la visite de conseillers d'Interface Entreprises. Cette structure cantonale participe à une campagne nationale en faveur de l'apprentissage, qui durera jusqu'à fin 2008. Objectif: augmenter le nombre de places de 10% en deux ans, ce qui représente quatre cents places supplémentaires pour le canton de Genève. Dans ce cadre, les six conseillers d'Interface Entreprises font du porte-à-porte dans les PME des quartiers et des communes disposant d'un tissu économique dense.

«Nous ne venons pas chargés de documentation», précise Denis Schmitt, l'un des deux porteurs du projet. «Cela nous enfermerait dans une relation à sens unique; or, nous voulons rester à l'écoute de nos interlocuteurs». Les conseillers commencent par se renseigner sur les attentes de l'entreprise en matière de formation et lui fournissent le cas échéant les informations dont elle a besoin. Ils présentent les différents types de stage (orientation, formation, insertion), les nouvelles formations en deux ans ou l'apprentissage. Et ils soulignent les bénéfices que l'on peut trouver à former des

apprentis: constituer une relève professionnelle qualifiée, donner une image positive, bénéficier d'un regard jeune sur l'entreprise...

Sept sur dix

«Nous sommes généralement très bien reçus», raconte Iris Mizrahi, l'autre porteur de projet. «Sur dix entreprises visitées, sept

Nous voulons rester à l'écoute de nos interlocuteurs.

nous proposent de s'engager dans la mesure de leurs moyens». Il peut s'agir d'accueillir un stagiaire de courte durée ou d'offrir des formations plus approfondies.

Depuis que le projet a été lancé, des dizaines de PME ont décidé de se faire agréer comme entreprises formatrices, assure Iris Mizrahi. Leur dossier est alors transmis au Service de la formation professionnelle, mais les conseillers d'Interface Entreprises continuent à suivre les demandeurs dans leurs démarches.

Besoins particuliers

Certains secteurs ont des besoins particuliers. L'horlogerie connaît une augmentation substantielle de ses besoins de formation. L'assistance socio-éducative a vu naître une nouvelle formation duale, alors que la relève était jusqu'à présent formée en école. Les secteurs de l'esthétique, de la mécanique automobile et de l'hôtellerie-restauration ont pour leur part connu une baisse sensible du nombre de places d'apprentissage. Tous ces secteurs feront l'objet d'une approche plus personnalisée.

Les entreprises, quel que soit leur secteur, n'ont cependant pas besoin d'attendre la visite des conseillers. Si elles désirent s'entretenir avec eux, elles peuvent prendre les devants et demander à être visitées. Elles seront alors traitées en priorité.

■ Pierre Cormon

www.geneve.ch/interface-entreprises

Interface Entreprises est une structure commune du Département de l'instruction publique et du Département de la solidarité et de l'emploi.

Contact: 022 388 44 71, interface@etat.ge.ch

Interface Entreprises: la base de données réservée de l'Etat de Genève

Le canton de Genève a développé une interface web pour coordonner l'offre et la demande de stages en entreprise. Cette base de données est gérée par Interface Entreprises, une structure créée en 1998, à la demande d'associations professionnelles. Elle couvre un champ plus large que Business2School, puisqu'elle est utilisée aussi bien pour organiser des stages de chômeurs que des apprentissages ou des stages d'universitaires.

Le réseau n'est pas ouvert au public. Actuellement, onze institutions cantonales ou paraétatiques en sont membres (Office cantonal de l'emploi, Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, écoles de culture générale, écoles de commerce, SEMO Croix-Rouge...). Elles ont un droit d'accès pour chercher les offres de places correspondant aux besoins de leurs usagers. Le cercle des usagers n'est pas fermé: d'autres institutions à but non lucratif pourraient, le cas échéant, le rejoindre.

La base de données contient les coordonnées de toutes les entreprises du canton de

Genève (reprises du répertoire des entreprises du canton), ainsi que leur éventuelle disponibilité à accueillir des stagiaires. Quinze mille offres potentielles de stages ont ainsi été recensées auprès de sept mille entreprises. Lorsqu'une des institutions désire placer un ou des candidats chez un employeur, elles peuvent trouver des informations dans la base de données d'Interface Entreprises.

De leur côté, les institutions inscrivent tous les stages qu'elles organisent dans la base de données. «Ainsi, si une entreprise accueille déjà un stagiaire, on ne va pas prendre contact avec elle une deuxième fois pour le même poste», explique Freddy Bourquin, collaborateur d'Interface Entreprises. «Et on pourra savoir, le cas échéant, à partir de quelle date elle aura des disponibilités».

De sept à huit mille stages et apprentissages sont organisés chaque année par les institutions travaillant avec la base de données.

■ P. Co.

<http://www.geneve.ch/interface-entreprises/>